

Charleroi Ville Santé OMS

Descriptif de l'action :

Dans le cadre du label « Ville santé » de l'OMS, le service santé de la Ville de Charleroi organise une étroite collaboration entre le Collège, le Conseil communal et le tissu associatif, afin d'améliorer la santé de tous les citoyens. Les actions menées dans ce but portent sur l'ensemble des déterminants de la santé.

Origine du projet :

En 1998, la ville de Charleroi, obtient le label « Ville-Santé ». A cette époque, le label est géré par le CPAS, pour passer en 2008 à la Ville suite à la création d'un Echevinat de la santé et d'un Service santé.

Public visé par le projet :

La dynamique « Ville santé » mobilise des acteurs locaux issus de différents secteurs. Les actions menées ciblent la population de Charleroi, de manière générale ou de manière ciblée

Réalisation :

Depuis la création de la dynamique Ville santé, de nombreuses actions ont été réalisées, soit à l'initiative du service santé, soit en partenariat avec les partenaires locaux, comme par exemple :

- Conférences « santé et bien-être »
- Réalisation et diffusion de la carte « Je suis là »
- Formation aux « structures mutuellistes et à l'accès aux soins de santé », à l'attention des assistants sociaux de première ligne
- Rencontres des professionnels et des citoyens via des forums intersectoriels et un Forum ouvert
- Journée « santé et bien-être »
- Label « Plat Net Santé »
- Prix « Ville Santé »
- Référentiel Carolo de la maladie d'« Alzheimer »

Pour plus d'information sur les actions : <http://www.charleroi.be/charleroi-ville-sante>

Apport du CLPS de Charleroi-Thuin

Dans le cadre de ses missions, le CLPSCT soutient la dynamique Ville Santé de différentes manières :

- Participation au comité de pilotage. Cette participation est l'occasion d'aider à intégrer les stratégies de promotion de la santé dans la philosophie de travail et dans les différentes actions (approche globale et positive de la santé, participation des publics concernés, approche intersectorielle et partenariale), mise en relation avec des projets existants et/ou des services ressources, mise à disposition des ressources existantes en lien avec les actions développées.
- Soutien à la coordination du dispositif : aide à la préparation de réunions, co-animation sur base de méthodes participatives, utilisation d'outils de gestion de dynamique de groupe, apport en lien avec la méthodologie de projet

Partenaires :

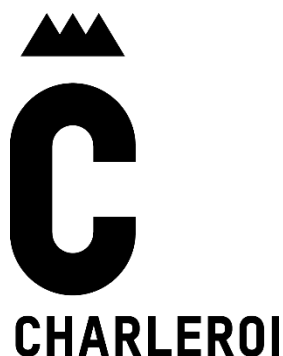
Le service santé de la ville de Charleroi coordonne le label « Ville santé », via la constitution d'un comité de pilotage intersectoriel qui aide à la programmation et à l'évaluation des actions menées dans le cadre de la dynamique « Ville Santé ».

Les partenaires suivants sont impliqués dans diverses actions:

Au niveau communal : différents services de la ville de Charleroi (tutelle sanitaire, petite enfance, égalité des chances, 3è âge, communication, citoyenneté, jeunesse, cohésion sociale) et du CPAS de Charleroi (Espaces citoyen, service de santé mentale)

Au niveau santé : la Fédération des associations des médecins généralistes de la région de Charleroi, les hôpitaux (CHU de Charleroi et Grand Hôpital de Charleroi), les mutualités (Solidaris, Mutualité chrétienne, Mutualité libre, Mutualité libérale), le service intégré des soins à domicile Carolo, l'asbl Sida-Ist Charleroi-Mons.

Au niveau des autres secteurs (culture, environnement et services d'appui) : Centre d'Action Laïque, Tibi (intercommunale de gestion des déchets), Centre Ener'J, Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi, Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin, Observatoire de la santé du Hainaut, la FGTB, l'asbl Educa Santé, Espace Environnement, le Relais Social... et tout autre partenaire spécifique à une action/projet précis.



Date de rédaction : juin 2018